

Bilan simplifié de la section DORDOGNE pour l'année 2023

Bilan simplifié avant répartition des organisations syndicales

Bilan simplifié avant répartition							
actif	N			N-1	Passif	N	N-1
	Brut	Amortissement et dépréciation	net	net			
Actif immobilisé(1)	0	0	0	0	Fonds syndicaux	5831	5831
actif incorporel	0	0	0	0	Réserves	0	0
actif corporel	0	0	0	0	report à nouveau	8822	7927
actif financier	0	0	0	0	Résultat	399	895
Actif circulant(2)	0	0	0	0	Total(1)	15052	14653
stock et fournitures	0	0	0	0	Provisions(2)	0	0
créances	0	0	0	0	Fonds dédiés(3)	0	0
Disponibilités(3)	15052		15052	14653	dettes financières	0	0
Comptes de régularisation(4)	0			0	Dettes diverses	0	0
total(1+2+3+4)	15052	0	15052	14653	Total(4)	0	0
					Comptes de régularisation(5)	0	0
					total(1+2+3+4+5)	15052	14653

Compte de résultat simplifié des organisations syndicales

Compte de résultat simplifié					
Charges	Exercice N	Exercice N-1	Produits	Exercice N	Exercice N-1
Charges d'exploitation(1)	15145	17618	Produits d'exploitation(1)	14784	18557
achats	1156	560	Cotisations	13817	13986
autres charges externes	0	0	Subventions	590	92
autres services extérieurs	4707	8204	Autres produits	0	2502
Impôts et taxes	0	0	Transfert de charges	377	1978
Charges de personnel	0	0	Reprises des amortissements et provisions	0	0
Autres charges	9282	8854			
Dotations aux amortissements et provisions	0	0			
Charges financières(2)	0	0	Produits financiers(2)	0	0
Charges exceptionnelles(3)	0	45	Produits exceptionnels(3)	760	0
Engagements à réaliser sur contribution de financement(4)			Contribution de financement		
			report des ressources non utilisés		
			des exercices antérieurs(4)	0	0
total(1+2+3+4)	15145	17663	total(1+2+3+4)	15544	18557
Solde créditeur:Excedent	399		Solde débiteur:Déficit	0	

ANNEXE DES COMPTES

FO COM Syndicat de La DORDOGNE (2401)

Exercice clos au 31 décembre 2023

Les informations ci-après constituent l'annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2023 dont le total est de 15052 euros et au compte de résultat de l'exercice dégageant un bénéfice de 399 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023.

1 : PRINCIPES COMPTABLES, MÉTHODES D'ÉVALUATION

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base qui ont pour objet de fournir une image fidèle du Syndicat.

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,

Spécificité liée à la comptabilisation des cotisations

Le fait générateur de la cotisation est constaté lors de l'encaissement effectif de la cotisation. Il en est de même de la comptabilisation des produits relatifs aux prestations annexes à la cotisation.

2 : INFORMATIONS RELATIVES AUX POSTES DE BILAN

Immobilisations incorporelles et corporelles

Méthodes de calcul des dépréciations ou **Néant si aucune**

Valeur brute

Les immobilisations incorporelles et corporelles ont été évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises, ristournes et escomptes de règlement.

Les amortissements sont calculés suivant les modes et les durées ci-dessous :

	Durée d'utilisation	Mode d'amortissement
Logiciel	1 an	Linéaire
Aménagement terrain et constructions	5 ans	Linéaire
Matériels de transport	5 ans	Linéaire
Matériels de bureau et informatique	3 ans	Linéaire
Mobilier de bureau	10 ans	Linéaire

Disponibilités

Les sommes disponibles en banque ou en caisse ont été valorisées à leur valeur nominale.

3 : FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Deux exemples de dépenses importantes

1- Le Syndicat a tenu à l'automne 2023 l'Assemblée Générale.

Le coût de ce congrès (ou assemblée) s'est élevé à un montant net de 547.26 euros.

2- Achat d'un photocopieur le -----pour un montant de -----€

3- ou Néant si aucun fait important.

4 : ÉVÉNEMENTS POSTERIEURS A LA CLÔTURE

A préciser ou Aucun évènement significatif postérieur à la clôture n'est à signaler.

5 : RESSOURCES DE L'ANNÉE

Ressources à retenir pour la détermination des seuils.

- Voir document annexe

6 : CONTRIBUTIONS PUBLIQUES DE FINANCEMENT

Préciser si subventions de l'état ou des collectivités ou Néant si aucune.

7 : ACTIONS DE SOLIDARITÉ DES ORGANISATIONS SYNDICALES

Dans le cadre de ses actions de solidarité, il a été accordé dans l'exercice par notre syndicat des aides pour un montant de euros.

Ou Néant si 0 euro.

8 : CONTRIBUTIONS EN NATURE

Les mises à disposition de personnes dont bénéficie le syndicat représentent :

- 2 salariés dont :
 - 1 Secrétaire Départemental
 - 1 Secrétaire Départementale Adjointe

Bilan des ressources de la section DORDOGNE pour l'année 2023

Ressources de l'année 2023	
Cotisations reçues.....	13 817,47 €
Reversement de cotisations.....	8 333,55 €
Subventions reçues.....	590,00 €
Autres produits d'exploitation perçus.....	760,00 €
Produits financiers perçus.....	0,00 €
Total des ressources.....	6 833,92 €